



Archevêque de Montréal

Le 16 décembre 2022

Chères collaboratrices,

Chers collaborateurs,

Depuis le mois de mai 2021, nous travaillons ardemment à mettre en œuvre un processus rigoureux de traitement des plaintes dans l'Archidiocèse de Montréal.

Cette semaine, notre institution a été critiquée malgré nos efforts communs, et nous sommes confrontés à divers sentiments, dont l'incompréhension et le chagrin.

Le processus de transformation dans lequel nous sommes résolument engagés peut sembler plus long que certains le souhaiteraient, mais nous le poursuivons avec persévérance et détermination afin de compléter la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations du rapport Capriolo.

Parmi celles-ci, il est prévu de procéder à un audit externe du processus de traitement des plaintes. Cet audit a débuté au début de décembre et sera complété dans quelques mois. Il permettra d'entendre les critiques, d'évaluer nos pratiques et de procéder aux améliorations jugées nécessaires.

Je remercie tout particulièrement mon équipe de collaborateurs et de collaboratrices pour leurs efforts assidus afin de réaliser chacune des étapes d'un processus de transformation complexe.

Je suis très reconnaissant envers l'honorable Pepita G. Capriolo d'avoir conçu l'ensemble du processus afin de libérer la parole des victimes et de faire la lumière sur les abus dans la recherche de la justice.

Je tiens à souligner la contribution essentielle de l'Ombudsman. Toute personne témoin ou ayant fait l'objet d'abus peut compter sur un accueil attentif et bienveillant.

Enfin, je remercie vivement les quelque 1 200 personnes qui, à ce jour, ont participé à la formation Virage Victimes d'Abus.

Nous continuons de marcher dans les pas de Jésus, en prévenant les abus et en libérant la parole des victimes.

En Jésus-Christ,

† Christian Lépine
Archevêque de Montréal